

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 février 2012 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre février deux mille douze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 février 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Alain MARTINET à Dominique ADENOT, Alain BARDOT à Djamel IBRAHIM-OUALI, Christine DULAC-ROUGERIE à Christophe BERTUCAT, Olivier BIANCHI à Jacqueline CHAPON, Philippe BOHELAY à Cécile AUDET, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Guy BALLETT à Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Michel FANGET à Christine PERRET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Jean-Philippe VALENTIN à Jean-Pierre BRENAS, Louis VIRGOULAY à Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Odile SAUGUES

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE entre en séance à partir de la question n°2.

Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Christine PERRET quitte la séance à partir de la question n°9.

Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance à partir de la question n°42.

Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Cyril CINEUX quittent la séance à partir de la question n°46.

A partir de la question n°7, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Dominique ADENOT, Adjoint

Rapport N° 32
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE SOCIAL

Subventions de Fonctionnement

Les Quatre A :

L'association les Quatre A est située à Sermentizon. Elle développe les qualités physiques et psychiques des chiens de toutes races et recherche les aptitudes propres à en faire des chiens guides d'aveugles. Elle a pour objet la formation et la remise gratuite de chiens guides d'aveugles.

Elle intervient régulièrement et bénévolement à l'EHPAD Le Moulin.

Cette association compte 240 bénévoles, 220 adhérents et 4 salariés.

Le budget prévisionnel de cette association est de 164 630 euros.

Il est à noter que cette association a perçu pour l'année 2011 une subvention de fonctionnement de 300 euros.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de fonctionnement de 300 euros à l'association Les Quatre A, au titre de l'année 2012.

Association Nationale des Visiteurs de Prison :

L'association nationale des visiteurs de prison, fondée en 1932, et reconnue d'utilité publique en 1951, a pour but d'aider moralement et matériellement les détenus et leurs familles pendant la période de détention, aider les détenus à réussir leur réinsertion sociale lors de leur libération.

Elle réalise des actions d'aide aux détenues (carte de vœux, aide aux indigents...), de formation, vers l'extérieur pour le public et les visiteurs, ainsi que de l'accompagnement des détenus en situation d'isolement.

L'association organise des visites en face à face au parloir et rencontre l'ensemble des personnes détenues dans leurs cellules à l'occasion du nouvel an, avec distribution d'enveloppes pré timbrées.

Elle sensibilise le monde extérieur à la problématique de l'incarcération et de vie en détention et informe les jeunes dans les lycées en compagnie des étudiants du GENEPI.

La section départementale compte 22 adhérents dont 5 Clermontois.

Le budget prévisionnel de cette association est de 3 456 euros.

Il est à noter que cette association a perçu pour l'année 2011 une subvention de fonctionnement de 200 euros.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de fonctionnement de 210 euros à l'Association Nationale des Visiteurs de Prison, au titre de l'année 2012.

Loisirs et Solidarité des retraités :

L'association Loisirs et Solidarité des Retraités (L.S.R) a été créée sur Clermont-Ferrand le 9 décembre 1999. Elle adhère à la fédération nationale LSR qui lui verse une cotisation annuelle.

L'objet de cette association est multiple : rencontres, voyages, distractions, activités culturelles, activités physiques et sportives. Elle a pour but de promouvoir un contenu enrichissant dans tous les domaines et de combattre l'isolement des personnes âgées.

L'association compte 98 adhérents dont 60 Clermontois.

Le budget prévisionnel de cette association est de 10 066 euros.

Il est à noter que cette association a perçu pour l'année 2011 une subvention de fonctionnement de 300 euros.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de fonctionnement de 350 euros à l'association Loisirs et Solidarité des Retraités, au titre de l'année 2012.

DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 mars 2012

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Françoise NOUHEN